

**Procédure de qualification "Examen professionnel avec spécialisation" (13.09.2013)**

	Module "Formation / gestion" 50 Périodes	Module "Fabrication" 294 Périodes	Module "Exécution de mandat" 456 Périodes	Module "Gestion de projet" 180 Périodes	Module "Gestion de production" 180 Périodes
<b>A</b> Relations avec les collaborateurs et les apprentis	<b>A1 - A5</b> 50 Périodes "Formateur en entreprise VSSM/FRECEM)		<b>A6 - A9</b> 23 Périodes		
<b>B</b> Communiquer de manière efficace			<b>B1 - B6</b> 50 Périodes		
<b>C</b> Développement de la personnalité			<b>C1 - C4</b> 19 Périodes		
<b>D</b> Gérer du personnel					
<b>E</b> Analyser et résoudre les situations			<b>E1 - E2</b> 10 Périodes		
<b>F</b> Prendre des décisions et les mettre en œuvre		<b>F1</b> 18 Périodes	<b>F2 - F7</b> 80 Périodes		<b>F8</b> 10 Périodes
<b>G</b> Fixer des objectifs et surveiller leur mise en œuvre					
<b>H</b> Analyser, déterminer, mettre en œuvre et améliorer les processus d'entreprise					
<b>I</b> Tenir compte des facteurs externes de l'entreprise					
<b>J</b> Utiliser des mesures de marketing pour atteindre les objectifs de vente					
<b>K</b> Analyser et suivre la situation financière					
<b>L</b> Calculer, interpréter, suivre et facturer des mandats			<b>L1 - L4</b> 64 Périodes	<b>L5</b> 8 Périodes	<b>L6 - L8</b> 25 Périodes
<b>M</b> Créer et concevoir des projets en fonction des besoins des clients					
<b>N</b> Présenter des propositions créatives				<b>N1 - N2</b> 60 Périodes	
<b>O</b> Préparer l'exécution des mandats			<b>O1 - O4</b> 210 Périodes	<b>O5 - O7</b> 95 Périodes	
<b>P</b> Préparer la production		<b>P1 - P4</b> 36 Périodes			<b>P5</b> 25 Périodes
<b>Q</b> Réaliser la production		<b>Q1 - Q5</b> 240 Périodes (inclus SETRABOIS)			<b>Q6 - Q8</b> 40 Périodes
<b>R</b> Planifier et mettre en place les moyens de production					<b>R1 - R3</b> 80 Périodes
<b>S</b> Diriger les travaux de montage				<b>S1 - S4</b> 17 Périodes	
<b>Critères d'admission à l'examen du module</b>	CFC	CFC	Certificat de fin de module "Formation" et "Fabrication"	Certificat de fin de module "Formation" et "Fabrication" et "Exécution de mandat"	Certificat de fin de module "Formation" et "Fabrication" et "Exécution de mandat"
<b>Genre d'examen du module</b>	Examen théorique Petit travail écrit	Examen théorique Examen pratique Travail de projet	Examen théorique	Travail de projet écrit	Travail de projet écrit

Le diplôme d'association "Spécialiste de fabrication VSSM / FRECEM" est obtenu si les examens de module "Formation" et "Fabrication" sont réussis.

**Pour être admis à l'examen professionnel "Chef de Projet" ou "Chef de Production", les certificats de module suivants doivent être acquis:**

- Certificat de Module "Formation / Gestion"
- Certificat de Module "Fabrication"
- Certificat de Module "Exécution de mandat"
- Certificat de Module "Gestion de projet" ou "Gestion de production"

Vous trouvez les indications détaillées dans les directives et le règlement concernant l'examen professionnel de menuisier-ébéniste.

	Domaines de compétences pour l'examen professionnel
	Domaines de compétences pour l'examen de maîtrise